



Destinataires : responsables d'équipes loisirs

Meyzieu le 03/10/2018

Mesdames, Messieurs,

La nouvelle saison Volley Loisir 6 x 6 débutera la semaine du 16 octobre 2018.

102 équipes sont engagées.

Dans tous les niveaux, les compétitions se dérouleront en 2 phases : une première phase d'octobre à décembre et une seconde phase de janvier à mars 2019.

Voici la répartition des équipes dans les différents niveaux :

NIVEAU CONFIRME :

52 équipes engagées, réparties en 4 poules de 7 équipes et 3 poules de 8 équipes.

En seconde phase les meilleures équipes seront versées dans le niveau confirmé 1 et les autres dans le niveau confirmé 2.

NIVEAU INTERMEDIAIRE/INITIATION

Le nombre d'équipes engagées en niveau initiation ne permettant pas de proposer un championnat cohérent, ces équipes ont été reversées en niveau intermédiaire.

50 équipes sont donc engagées, réparties en 6 poules de 7 équipes et 1 de 8 équipes.

En seconde phase les meilleures équipes seront versées dans le niveau intermédiaire 1 et les autres dans le niveau intermédiaire 2.

A noter qu'il sera possible d'inscrire des équipes supplémentaires ou de changer de niveau pour la seconde phase. Il faudra le faire savoir au plus tard le 22 décembre 2018.

Tous les résultats devront être transmis au comité le 22 décembre 2018 au plus tard.

FINALES

Les finales qui permettront de connaître les champions Volley-Ball Loisir 6 x 6 - 2018/2019 par niveau se dérouleront le vendredi 29/03/2019.

Merci de nous faire savoir d'ores et déjà si vous avez des gymnases disponibles pour cette date là (prévoir de 19h30 à 1h du matin environ pour les finales à 9 équipes et 19h30 à minuit pour les finales à 6.)

CHALLENGE DU FAIR-PLAY

Chaque responsable d'équipe devra remplir le formulaire du challenge du Fair-play (que vous trouverez en annexe) et le retourner au comité du Rhône de volley-ball à la fin de la 1ère phase et un autre à la fin de la 2^{nde} phase.

Il devra attribuer une appréciation à chaque équipe qu'il a rencontrée sur 5 critères

Les équipes qui auront retourné leur formulaire et obtenu le plus grand nombre de points, seront réunies pour disputer un tournoi du fair-play qui se déroulera le vendredi 26/04/19.

Un classement par club sera également effectué : le club dont l'ensemble des équipes totalisera la meilleure moyenne, se verra récompenser par le label « fair-play volley loisir » et recevra une récompense d'un lot de ballons.

Pour prétendre au label, il faudra qu'au moins 2/3 des équipes du club participant au championnat loisir aient retourné leurs formulaires.

LICENCES

Les clubs non fédéraux adresseront leurs demandes de licences au groupement sportif 69 (même adresse que le comité du Rhône) accompagnées du règlement (40,68 € X nbre de licenciés), du formulaire individuel de demande de licence et pour les créations, des certificats médicaux, d'une photo d'identité et d'une copie de pièce d'identité.

Chaque licencié d'un club non fédéral sera donc licencié sous le groupement sportif 69. Ceci évitera au club de payer une adhésion à la FFVB.

Les clubs fédéraux adresseront leurs demandes de licences auprès de la LRAVB comme pour les autres licenciés en faisant attention de bien cocher la case « competlib ».

Pour tous les clubs : Veuillez veiller à ce que vos joueur(se)s soient tous licenciés. N'oubliez pas qu'en cas d'accident d'un joueur non licencié votre responsabilité pourrait être engagée (que ce soit lui qui se blesse ou qu'il blesse un autre joueur).

Attention : En raison des changements de la réglementation fédérale, les licences « encadrant » et « dirigeant » ne permettent plus de prendre part aux compétitions loisir/compet'lib. Seules les licences joueur « compet'lib » ou « option VB », seront autorisées.

REGLEMENT :

Vous pourrez trouver tous les points de règlement dans le BDI, prochainement téléchargeable sur le site du comité du Rhône de volley dans la rubrique « Téléchargement/Règlement ».

Nous attirons votre attention sur les quelques modifications apportées à ce règlement :

Matches non finis : Le score ne sera plus validé comme par le passé. Ces matches devront être finis sur le terrain adverse. Les équipes fixeront une date entre elles pour finir cette rencontre. Si jamais elles ne trouvent pas d'entente, la commission sportive tranchera en fonction des différentes propositions de dates qui auraient pu être faites, dont elle aura eu connaissance.

Horaire de match : Une équipe recevante ne pourra pas imposer à une équipe visiteuse d'être présente avant 19h30.

Problèmes de licences : Des pénalités de -0,5 pt par rencontre au classement du championnat seront appliquées à l'encontre des équipes au sein desquelles un joueur non licencié aura évolué.

Nous vous demandons également d'être particulièrement attentifs sur les points de règlement concernant :

- La mixité des équipes : Les équipes mixtes seront favorisées par rapport aux équipes masculines et partiront avec 3 pts d'avance dans chaque set, (ou 2 pts dans le 5^{ème} set).

- Les reports de match : Si au terme de la phase de championnat un match reporté n'a pas été joué, l'équipe demandeuse du report sera automatiquement déclarée perdante de la rencontre.

- Transmission des résultats : Les feuilles de matches doivent être adressées le plus rapidement possible au comité du Rhône de volley-Ball par l'équipe recevante.

- Saisie des résultats : Les responsables d'équipes ont la possibilité (sans que se soit obligatoire) de saisir directement leur résultat sur Internet, un code vous sera transmis pour le faire. Seule l'équipe recevante peut saisir le résultat.

Vous devrez malgré tout envoyer vos feuilles pour validation définitive.

Nouveauté cette saison : pour les responsables d'équipes qui saisiront leurs résultats en ligne, il leur sera proposé, une fois le score saisi, de télécharger directement la feuille de match sur le site FFVB. Ils n'auront donc plus à l'envoyer.

Ne pas oublier que les rencontres de Volley-ball loisir doivent toujours se dérouler dans un cadre amical et de Fair-play.

BONNE SAISON VOLLEY-BALL LOISIR

La commission sportive loisir

P.J :
- Les calendriers.
- Les feuilles de matches.
- Le formulaire du challenge du Fair-play